

turo de cette Brasserie était mise dans l'impossibilité de continuer son service et le livreur recevait l'ordre impératif de faire demi-tour.

A 11 h. 30, Bresnack, interpellé par M. Hoffman, directeur de la Brasserie et lui tenait le langage que voici : « Je viens arrêter la Brasserie et j'en ai la occasion de travail par le travailleur de la Brasserie ».

Après la phase nécessaire par le déjeuner, ce fut le tour des Brasseriers Vandame. Des grévistes forcèrent la porte et Bresnack, qui venait d'arriver sur le pont de la Brasserie, précaution qu'en cas de refus, il se chargerait de l'opération.

Les prévenus sont au nombre de quatre : Édouard Bresnack, Duburoz, Bayard et Coignet. En ce qui concerne les incidents survenus devant la Brasserie du Pasteur, M. Hoffman a déclaré ne pas en assumer la responsabilité.

Le réquisitoire M. le substitut Cseh prononce alors un réquisitoire énergique. Représenté des faits dans l'ordre chronologique, il établit l'attitude de Bresnack qui a été pendant cette journée du 30 novembre mécontent et autoritaire sa responsabilité. Il dit-il est étonnant, car il a agi d'après un plan concerté. Le magistrat retient contre lui les circonstances aggravantes prévues par l'article 415 du Code pénal.

Les plaidoiries Avant le réquisitoire, les avocats des parties civiles plaident respectivement pour les Brasseriers et réclament des dommages-intérêts correspondant au montant des salaires payés à leurs ouvriers qui ont été contraints par la force de faire grève.

Le public, qui espérait sans doute un jugement immédiat, se retire dans le calme et attend les couleurs de l'antique Palais pour signer les sorties.

EN BELGIQUE POUR LES MILICIENS WALLONS DE LA FLANDRE WALLONNE M. Joseph Vandeveld, député-maire de Mouscron a posé la question suivante à M. le Ministre de la Défense Nationale.

Je me permets de signaler à votre bienveillante attention la situation créée actuellement en ce qui concerne la désignation des miliciens de la levée de 1939 de la région wallonne du Sud de la France.

Une incendie au Collège Notre-Dame Mardi après-midi, un incendie s'est déclaré au Collège Notre-Dame, dans la salle des fêtes. Le théâtre a été détruit, mais le matériel de la salle n'a pu être sauvé par les élèves et le personnel. Il n'a pas d'accident de personne.

Un incendie au Collège Notre-Dame Mardi après-midi, un incendie s'est déclaré au Collège Notre-Dame, dans la salle des fêtes. Le théâtre a été détruit, mais le matériel de la salle n'a pu être sauvé par les élèves et le personnel. Il n'a pas d'accident de personne.

COLOMBOPHILIE A ROUBAIX. — Association Colombophile. Débités et L... de la rue de la République, n° 10, chez M. Loeffler, rue de Lacroix, Roubaix.

DANS LA RÉGION

LA FIN TRAGIQUE D'UNE HABITANTE DE BEVRAGES L'autopsie a établi que Mme Delhaye a été victime d'un accident

Les commentaires les plus divers n'ont pas manqué de circuler dans Beuvrages à propos de la mort de Mme Marie Delhaye, morte survenue dans les circonstances troublantes que l'on sait.

Le docteur S. S. a établi que Mme Delhaye a été victime d'un accident. Les constatations effectuées par le médecin légiste constatent que la victime était tombée encore vivante dans la fosse et que sa mort fut due à l'asphyxie, la tête étant enlisée dans la fosse.

Les constatations effectuées par le médecin légiste constatent que la victime était tombée encore vivante dans la fosse et que sa mort fut due à l'asphyxie, la tête étant enlisée dans la fosse.

Le docteur S. S. a établi que Mme Delhaye a été victime d'un accident. Les constatations effectuées par le médecin légiste constatent que la victime était tombée encore vivante dans la fosse et que sa mort fut due à l'asphyxie, la tête étant enlisée dans la fosse.

TROIS NOUVELLES ARRESTATIONS dans l'affaire des cambriolages de villas à Dunkerque

Ostende, 10. — Une dizaine de cambriolages dans des villas non occupées avaient été constatés. M. le Procureur général a fait à la fin de l'année passée, à la suite d'une enquête menée par le Parquet de Dunkerque, un arrêt arrêté Raymond Stordur, sujet belge habitant Adinkere (Belgique). Celui-ci a été arrêté par la gendarmerie et ramené à Dunkerque.

Les accidents de la route A Rosendaël, une camionnette conduite par deux jeunes gens en état d'ivresse blesse un enfant qui meurt peu après

Lundi vers 17 h., Mme Govaert-Théry retournait chez elle au 409 du boulevard de la République à Rosendaël et se trouvait conduite par deux jeunes gens en état d'ivresse qui se précipitèrent sur son véhicule.

UN INCENDIE AU COLLÈGE NOTRE-DAME

Mardi après-midi, un incendie s'est déclaré au Collège Notre-Dame, dans la salle des fêtes. Le théâtre a été détruit, mais le matériel de la salle n'a pu être sauvé par les élèves et le personnel. Il n'a pas d'accident de personne.

COURTRAI

Veils avec attraction. — En l'absence de la famille du foyeroyer communal, M. Arthur Detremmoij, demeurant chausseur à Courtrai, s'est occupé de la distribution de la somme de 2.000 francs, de bijou par un valeur de plus de 5.000 francs.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Association Colombophile. Débités et L... de la rue de la République, n° 10, chez M. Loeffler, rue de Lacroix, Roubaix.

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA DE L'ASSOCIATION FRANCO-ITALIENNE DES ANCIENS COMBATTANTS

LONDRES NE DÉSIRE PAS S'INSTAURER EN MÉDIATEUR ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Paris, 10. — Les entretiens que M. Neville Chamberlain et Lord Halifax ont eu cet après-midi, au Quai d'Orsay, avec le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères français, ont duré une heure environ.

A TCHOUNG-KING Le Dr Sun Fo expose dans quelles conditions l'U.R.S.S. mobiliserait contre le Japon

Tchoung King, 10. — Le docteur Sun Fo, chef du mouvement nationaliste et président de l'Association culturelle sino-soviétique, a fait une conférence dans laquelle il s'est attaché à démontrer pourquoi la Russie soviétique n'aurait pas pris les armes contre le Japon à côté de la Chine.

Le docteur Sun Fo a déclaré que la situation actuelle en Europe avait empêché le succès des négociations pour la signature d'un pacte sino-soviétique d'assistance.

LE GOUVERNEMENT UKRAINIEN dément les bruits concernant la rétrocession d'Ungvar et de Munkacs

Prague, 10. — Le service de presse du gouvernement tchécoslovaque dément les bruits qui ont couru à Budapest selon lesquels les deux fonctionnaires du gouvernement carpatho-ukrainien actuellement dans la capitale tchécoslovaque, auraient été porteurs de propositions concernant la rétrocession de Munkacs et de Uzhhorod à la Tchécoslovaquie.

Un délégué financier de la Tchécoslovaquie est arrivé à Londres

Londres, 10. — Le Dr Postupil, délégué financier tchécoslovaque, est arrivé cet après-midi, à Londres, afin d'y reprendre les pourparlers engagés en décembre avec le trésorier britannique au sujet des 20 millions de livres sterling que le Gouvernement de Prague souhaiterait se voir ouvrir à Londres.

Prochaine rencontre de M. von Ribbentrop avec le colonel Beck

Berlin, 10. — Une information de source allemande destinée à l'étranger, annonce que M. von Ribbentrop est attendu par le colonel Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, à se rendre à Varsovie.

UN NOUVEAU TORPILLEUR AUTOMOBILE A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN ANGLETERRE

Londres, 10. — Cet après-midi, l'ingénieur et pilote Hubert Scott Paine, a procédé, sur la rade de Southampton, à la présentation d'un torpilleur automobile de son invention qui peut parcourir à une vitesse de 100 nœuds à celle de 25 nœuds et posséder un rayon d'action d'environ mille milles marins.

Les Spectacles à Lille

Aujourd'hui Mercredi Capitole. 16 h. et 20 h. 45 : La Vieillesse. Familis. — Parmentier de 13 à 19 h. 30. Soirée à 20 h. 45 : La Gazette de la Vieillesse. Familis. — Parmentier de 13 à 19 h. 30. Soirée à 20 h. 45 : Les Jeunes olympiques. Rexy. — Parmentier de 13 h. 30 à 25 h. 30.

La France va fournir 45.000 tonnes de farine au gouvernement espagnol

Paris, 10. — Le Conseil des ministres a approuvé ce matin la fourniture par la France, au gouvernement espagnol, d'une valeur de 45 millions de francs de farine représentant un million de quintaux.

AUX ETATS-UNIS

Washington, 10. — On annonce, à Washington, que le président Roosevelt a autorisé le départ de quatre sous-marins américains pour participer aux opérations de la flotte américaine dans la mer des Caraïbes.



M. DREUMAUX, Maire de Beuvrages, M. VINCENT, Secrétaire de la Mairie et le garde VANDEMOUTEN, devant la fosse dans laquelle fut la victime.



Lord Halifax, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en conférence avec le président du Conseil français, M. Paul-Boncour.